



A Dijon, le 28 mai 2020

Madame la Rectrice de l'académie de Dijon

Lors du CHS CTA qui s'est déroulé mardi 26 mai, la question des collègues enseignants en services partagés a été posée.

Madame la Secrétaire Générale nous a précisé que l'organisation de leur service est laissée à l'appréciation des chefs d'établissement.

Une gestion au plus près du terrain nous paraît pertinente. Cependant, nos collègues en service partagé, nous font part de leurs inquiétudes.

Nous avons des retours de terrain qui confirment de grandes disparités dans la gestion de ces postes. Certains sont prévenus qu'ils n'effectueront que des heures en présentiel dans l'établissement de rattachement, d'autres doivent se rendre dans les deux établissements avec des services qui seront par conséquent très importants.

Des règles académiques, encadrant les déplacements, sont nécessaires afin d'assurer l'équité et de limiter les changements d'établissement en cette période où la prudence doit continuer à guider nos choix.

Nous demandons que nos collègues en services partagés soient mieux accompagnés dans cette période de déconfinement.

Aussi nous avons l'honneur, Madame la Rectrice de vous demander de bien vouloir prendre notre demande en considération.

Nous vous prions de croire, Madame La Rectrice, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Lucia Romero-Bousquet
Secrétaire Académique du SE-UNSA